## **Expéditeurs:**

- M. Jean-Bernard FALCO
- M. Serge CACHAN
- M. Dominique OZANNE
- M. Jean-Marc ANDREOLA

Paris, le 21 juillet 2015

## La location d'appartement meublé sauvage et hors la Loi doit être stoppée immédiatement

Madame, Mademoiselle, Monsieur, Cher Confrère,

Le 22 juin dernier, une vingtaine d'hôteliers représentant près de 300 hôtels, 5000 salariés et 1 milliard d'euros de CA se sont réunis afin d'évoquer la situation du marché à propos du préjudice subi au cours de ces derniers mois et les problèmes rencontrés par la rapide montée en puissance des offres d'hébergement touristiques sauvages et dont la commercialisation est assurée par de grands distributeurs étrangers qui pour la plupart d'entre eux n'acquittent pas d'impôts en France.

À l'issue de la 1<sup>ère</sup> réunion et compte tenu de l'urgence de la situation, il a été décidé à l'unanimité de créer une Association (loi 1901) en marge des organisations professionnelles afin de concentrer nos forces et de nous unir face à cette menace grandissante.

Cette association dénommée provisoirement « ARMOTOUR » (ASSOCIATION POUR LA REFORME ET LA MODERNISATION DE L'OFFRE D'HEBERGEMENT TOURISTIQUE EN FRANCE ») n'a qu'une seule mission, celle de faire respecter la Loi aussi bien sur les plans administratif, juridique, réglementaire, social que fiscal.

La mission de cette association composée d'acteurs économiques issus du milieu du tourisme au sens large, a pour vocation de créer une véritable task force déterminée et composée des plus grands cabinets de conseils de la place, prêts, comme nous à travailler d'arrache pieds à nos côtés pour faire respecter la Loi bafouée par tous ces nouveaux acteurs, au service des hôteliers et autres acteurs économiques qui souffrent violemment de ces nouveaux entrants.

Cette association a vocation à être extrêmement professionnelle, structurée, rigoureuse et bien meilleure que tous ces acteurs qui bafouent et violent nos Lois sans que personne n'ait pu encore faire entendre sa voix haut et fort.

Pour ce faire et nous faire entendre, il faut que l'on montre, comme ce fût le cas en 1985, que nous sommes tous unis et que nous parlons d'une seule et unique voix, que l'on soit hôtelier en province ou à Paris, classé une étoile ou un palace ou une résidence de tourisme classée comme telle.

Pour réussir, il faut se donner les moyens financiers de ses ambitions. C'est ainsi que celles et ceux qui nous ont déjà rejoints ont accepté de mettre à disposition de notre association, la somme de 1000€ (1) afin de recruter cette équipe pluridisciplinaire. Notre objectif est, pour une fois, réussir à convaincre et fédérer à tout le moins tous les hôteliers français et acteurs œuvrant dans le secteur du tourisme à nos côtés pour faire entendre notre voix unifiée et fédérée autour d'un objectif commun : faire respecter la Loi telle qu'elle a été votée par le peuple français.

Les sommes recueillies serviront ainsi à rémunérer les femmes et hommes qui composeront la task force qui sera constituée des meilleurs cabinets d'avocats spécialisés dans de nombreuses matières

(urbanisme, immobilier et pénaliste notamment), d'un agrégé en droit, d'un cabinet de lobbying incluant la communication digitale, d'un cabinet de conseil financier (à vocation dite « économiste »), d'une société de communication à notre disposition exclusive et d'une équipe de techniciens informatiques recrutée pour identifier ces loueurs sauvages et agir à leur encontre.

Le cabinet de lobbying sélectionné parmi les 5 meilleurs de la place sera choisi mardi 21 juillet et tous les adhérents recevront la lettre de mission précise qui sera rédigée à l'attention de ce cabinet et le plan d'actions arrêté d'un commun accord avec le timeline prévu. Que du pragmatisme, pas le temps à consacrer à autre chose. Et surtout en toute transparence avec l'ensemble des adhérents.

Un comité exécutif a d'ores et déjà été nommé et est composé exclusivement de chefs d'entreprises qui savent que la transparence, en garantie de la confiance témoignée sera un des éléments moteurs de notre action. Il est constitué d'un Président (Jean-Bernard Falco, propriétaire exploitant et gestionnaire d'un parc de 29 hôtels, par ailleurs nommé par L. Fabius, Ministre des Affaires Étrangères et du Développement International en novembre 2014, fédérateur de la famille « tourisme export » et Ministère avec lequel il travaille étroitement), d'un Vice-Président (Serge Cachan, propriétaire exploitant d'un parc d'une vingtaine d'hôtels, déjà à l'origine de ce combat en 1985 qui a permis à notre profession de ne pas se laisser imposer des prix fixés à l'époque par le gouvernement), d'un trésorier (Dominique Ozanne, Président FDM Management), d'un secrétaire général, Jean-Marc Andréola (très actif dans notre milieu et qui le défend depuis plus de 30 ans comme chacun le sait) ainsi que de quelques personnalités et hôteliers...

Un mandat extrêmement clair a été donné aux membres de ce comité exécutif et à son Président afin de mettre tous les moyens en œuvre pour faire respecter la Loi auprès des acteurs politiques : Mairie de Paris, Mairies de France ainsi que les membres de notre gouvernement.

Notre action est engagée à l'instar de celles menées dans les grandes métropoles en Europe et audelà, actions qui ont déjà abouti à des décisions réglementaires fortes et fermes aux USA, en Belgique, en Espagne au titre de la fiscalité, la sécurité, le respect de la réglementation...permettant d'envisager à court terme une cohabitation sereine.

De nombreuses personnalités politiques, économiques et acteurs importants au sein de notre milieu nous ont fait savoir qu'ils étaient prêts à mener ce combat à nos côtés. Venez nous rejoindre afin d'adresser pour une fois un message d'adhésion fort et puissant de cohésion de l'ensemble des professions toutes issues du secteur du tourisme tous unies à faire respecter la Loi.

Par conséquent, face à cette disruption contre laquelle seule l'union fera vraiment la force, nous avons autant besoin de vous que vous avez besoin de nous.

Vous trouverez ci-joint à cet effet un bulletin d'adhésion à remplir et à retourner, accompagné de votre règlement. Dès l'ouverture du compte bancaire de l'association, un RIB pourra vous être adressé sur simple demande en retour.

Une course contre la montre a démarré, vous savez que l'un des acteurs les plus puissants au monde a levé 1,5 milliard de \$ pour communiquer dans l'ensemble des villes « monde » et développer leur business modèle, constituant un véritable tsunami pour notre profession.

Soyez assurés de l'urgence de la situation, n'attendez pas la rentrée, nous devons remettre au pouvoir politique un rapport complet pour cette fin d'année en leur offrant des solutions concrètes car l'économie collaborative, partagée et autre forme est une évolution sociétale contre laquelle il ne sert à rien d'agiter le chiffon rouge ce qui ne signifie pas que tous ces acteurs peuvent faire fi des Lois votées par nos députés élus par chacun de nous et faire en sorte ainsi que la Loi soit respectée, celleci étant la même pour tous dans un État de droit comme l'est la France.

Le combat va être féroce, dur et long.

Nous avons besoin d'être unis, tous unis, fédérés, unifiés et parlant surtout d'une seule voix. C'est ainsi que les membres du Conseil d'Administration de la chaine Best Western France, à l'unanimité, ont décidé d'appuyer notre action et constitue une force de frappe constituée de plus de 300 hôtels en France et 4000 hôtels dans le Monde. Nous sommes très heureux de compter sur ce soutien d'une des plus importantes chaines au monde et ce, dès la création de notre association ; qu'ils en soient remerciés comme les 400 hôtels qui nous ont déjà rejoints dans notre action.

Celles et ceux qui sont destinataires de ce courriel, vous avez la possibilité de soutenir notre action en devenant adhérent de notre association, car au-delà de l'hôtellerie, ce sont de nombreux secteurs économiques qui vont être touchés à plus ou moins long terme et ce sont vos clients ou vous-même qui seront impactés par cette économie dite collaborative et partagée, quoi que vous en pensiez aujourd'hui, je vous le promets car « la mise en commun de services, des espaces et des savoirs est irréversible », comme l'expose brillamment Jacques Attali par exemple ou comme Axelle Lemaire l'affirme également : « l'économie du XXIème Siècle sera collaborative ou ne sera pas ».

Nous vous sommes infiniment reconnaissants, d'une part, de renvoyer dès à présent votre bulletin d'adhésion et votre participation et de sensibiliser également tous nos confrères et tous les acteurs qui vous sembleront utiles autour de vous afin qu'ils nous rejoignent d'autre part.

Les membres du Comité Exécutif sont à la disposition de toutes et tous pour un entretien au cours duquel ils pourront vous apporter toute information utile et complémentaire (2) : fiches contacts jointes à ce courriel

Nous comptons sur vous. Vous pouvez compter sur nous.

Bien confraternellement.

Les membres du comité exécutif, Jean-Bernard Falco, Serge Cachan, Dominique Ozanne, Jean-Marc Andréola

- (1) Comprenant que cette somme peut être difficile à décaisser pour certains d'entre vous, nous acceptons le principe que chaque acteur économique intéressé par notre démarche puisse verser ce qu'il peut avec un minimum de 300€ et ce, pour les hôtels situés dans les villes de moins de 50.000 habitants
- (2) Vous pouvez d'ores et déjà nous faire connaître votre volonté de nous rejoindre en répondant à l'adresse mail suivante : contact@armotour.fr dès maintenant ou en appelant Anne-Céline Andréola au 06.71.89.06.70 ou Chantal Huynh au 07.86.49.33.16 pour avoir des précisions sur votre adhésion à nos côtés avant création d'un site internet qui sera dédié à notre action et effectif dans les meilleurs délais.